Cérémonie des vœux
Préfailles – Dimanche 7 janvier 2024

Intervention de Monsieur Claude CAUDAL
Maire de Préfailles

Madame la Conseillère Régionale,

Madame, Monsieur les Conseillers Départementaux,

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération « Pornic-Agglo-Pays de Retz »,

Mesdames, Messieurs les maires et les élus,

Mesdames, Messieurs les membres du conseil municipal,

Mesdames, Messieurs les représentants :

- De la gendarmerie
- Des pompiers
- Des cultes
- Des forces vives de notre commune, associations, commerçants, artisans, professions libérales
- Madame la directrice de l'école des Petits Mousses

Madame la Directrice Générale des Services, Mesdames, Messieurs les membres du personnel communal,

Les membres du conseil municipal des enfants,

Préfaillaises, Préfaillais,

Bonne année à tous, à vos familles et à vos proches. Je vous présente tous mes vœux de santé, de bonheur, de paix, de réussite dans tous vos projets individuels et collectifs. Que vos actions se réalisent sous le signe de la solidarité et de la fraternité.

Bonne année, bon rétablissement à tous nos concitoyens touchés par le chômage, la maladie.

Dans ce monde marqué par la guerre, les catastrophes naturelles et sanitaires, les crises économiques et financières, engendrant la misère, la peur de l'autre, l'ignorance nous ne devons pas renoncer à rêver, à construire un monde meilleur. Cette espérance doit se concrétiser en prenant pour levier l'intelligence collective de notre nation. De la commune à l'état, la république a pour objectif « d'unir et de libérer ». Chaque citoyen quel que soit sa place dans la société est un acteur de l'intelligence collective. A chaque citoyen, adressons cet appel « lève-toi et pense, ose et agit ».

Prendre conscience de l'évolution de la réalité, débattre, dépasser les contradictions, faire des choix maintenant pour demain, tout en n'entravant pas les libertés de penser, et de choix des générations futures, c'est faire de la politique.

Dans le bulletin d'été 2023, j'ai présenté le bilan à mi-mandat de l'action du conseil municipal, et les perspectives pour la fin de la mandature. Pour l'année 2024, les principales actions et projets seront les suivants avec pour objectifs :

- la solidarité,
- la gestion et l'évolution du patrimoine communal,
- le développement économique, culturel et sportif.

La solidarité

- Le CCAS continuera son action en faveur de nos concitoyens soumis aux accidents de la vie. Que les élus, bénévoles, associations caritatives soient remerciés pour leur dévouement. Les cours informatiques pour sortir de l'isolement numérique des séniors reprendront en ce début d'année. Depuis 2022, le CCAS assure la gestion de la MARPA de l'ESTRAN, en 2024 notre résidence prendra son rythme de croisière, les trente logements sont occupés. Je tiens à rappeler qu'il s'agit d'un nouveau service public avec une gestion à but non lucratif, c'est-à-dire ne pas faire des bénéfices, mais aussi pas de pertes. En raison de l'augmentation des coûts de gestion et pour respecter les équilibres budgétaires, le conseil d'administration du CCAS a été contraint d'ajuster les tarifs de location des logements des résidents.

- La solidarité, c'est aussi renforcer la sécurité publique des biens et des personnes. Merci à tous nos concitoyens qui font vivre la participation citoyenne. En 2024, nous continuerons le déploiement de la vidéoprotection par l'implantation de caméras en particulier dans le secteur de l'école. L'année 2023 a démontré leur efficacité en particulier sur l'ilot Espace culturel. Pour assurer la sécurité des biens et des personnes, je tiens à souligner la bonne collaboration entre les services municipaux, la gendarmerie, les services des pompiers de Préfailles/La Plaine, et de Pornic.

- La solidarité, c'est aussi travailler à assurer la couverture médicale de notre population. Comme vous le savez, la santé publique est en crise pour de nombreuses années. Les collectivités locales sont obligées de prendre des initiatives pour suppléer aux défaillances de l'Etat. Notre Agglomération a élaboré un contrat local de santé pour entre autre coordonner les initiatives locales. En ce début d'année nous conclurons un

accord avec un constructeur pour réaliser une maison de santé à l'échelle de Préfailles. Il s'agit de concilier la proximité de services permanents, et la complémentarité avec les initiatives de nos communes limitrophes. L'implantation de cette maison de santé se fera dans la continuité de la MARPA de L'ESTRAN. Le terrain est viabilisé, le permis de construire sera déposé pour la fin du premier trimestre.

- La solidarité, c'est aussi permettre à nos concitoyens aux revenus modestes et qui travaillent sur la commune de pouvoir se loger. Après des études capacitaires en 2023, plusieurs programmes de logements à financements aidés en location et en accession à la propriété, soit une vingtaine, seront lancés en 2024. Pour palier à l'évolution du prix du foncier et de l'immobilier la municipalité a engagé une politique de préemption avec l'aide de l'établissement public foncier du Département de Loire-Atlantique. La première en cours est celle de l'OAP du Grand Morpeau dans le centre bourg. L'année 2024 sera consacrée à la consolidation de la maîtrise foncière pour lancer une opération de logements en 2025.

La gestion et l'évolution du patrimoine communal

Qu'il soit public ou privé, notre patrimoine bâti et non bâti nécessite au regard des évolutions législatives, démographiques, environnementales et climatiques, une nouvelle réflexion pour l'avenir. Bien que non prévu en 2020 dans notre programme électoral, nous engagerons en 2024 la révision de notre Plan Local d'Urbanisme. Plusieurs réflexions thématiques seront lancées au cours de cette année concernant notre patrimoine végétal, la densification de notre modèle urbain entre autre. Un colloque ayant pour thème « l'architecture balnéaire au 21ème siècle » sera organisé.

Concernant l'avenir du centre bourg dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Département de Loire-Atlantique, la municipalité a travaillé à l'élaboration d'un plan guide du développement du centre bourg. Ce plan sera présenté en conseil municipal en février prochain et soumis à l'avis de nos concitoyens à la fin du premier trimestre.

Concernant notre patrimoine naturel qui je le rappelle représente 50% de la superficie de la commune, nous fêterons en 2024 les 10 ans de la Réserve Naturelle Régionale de la Pointe Saint-Gildas. Nous engagerons l'étude d'un schéma directeur d'aménagement et de gestion du secteur de Port aux Anes / la Prée tout en continuant les actions de maîtrise foncière avec l'aide de la SAFER. Enfin, nous espérons que le plan de gestion du secteur de Port-aux-Goths / Portmain, trouvera un aboutissement favorable et un accord entre le Département de Loire-Atlantique, le Conservatoire du littoral, les communes de Pornic et de Préfailles.

La gestion de nos espaces naturels doit répondre aux objectifs suivants :

- protéger et développer la biodiversité, c'est-à-dire prendre en compte dans notre rapport à la nature les intérêts du non-humain,
- apprendre à gérer ces biens communs,
- permettre l'accès au plus grand nombre de ces biens communs,
- transmettre aux générations futures ces biens communs.

Suite aux études réalisées depuis le début de la mandature, concernant les économies et la production d'énergie des bâtiments communaux, deux projets prioritaires ont été retenus pour 2024 et 2025.

En 2024, débutera la rénovation thermique de l'Espace culturel. La maîtrise d'œuvre a été désignée fin 2023. En 2025, L'école des Petits Mousses, le restaurant scolaire et l'ancienne mairie seront reliés par un réseau de chaleur après la modification de notre chaudière à fuel.

Les travaux sur la Chapelle prévus initialement en 2023 seront réalisés à la fin du premier trimestre.

Le logement d'urgence au-dessus de l'OTI sera divisé en deux appartements.

Deux nouveaux locaux sanitaires seront construits à Port Meleu, au-dessus de la plage en remplacement de ceux existants. La rampe de l'escalier ouest sera reconstruite.

Concernant nos espaces publics.

2024 verra la fin de l'enfouissement des réseaux entre la rue de la Noé-Gast et la rue de l'Anse du Sud. Fin 2024, sera lancée la dernière tranche d'enfouissement de la liaison Bourg / Pointe Saint-Gildas.

Au cours du premier semestre la fibre optique sera déroulée sur l'ensemble du territoire communal.

« Pornic Agglo Pays de Retz » réalisera des travaux importants d'eaux pluviales rue du Bois Roux, rue Alexis Maneyrol, devant l'Espace culturel et la rue Guépin au printemps prochain. A l'automne, sera rénové l'aqueduc du Meleu sous la rue des Caves et réalisé la pose d'un nouvel émissaire sur la plage jusqu'à l'estran.

Le programme d'entretien de voirie 2023, débuté en décembre dernier par la rue de la Renaudière, sera terminé en janvier/ février de cette année. Le programme 2024 sera arrêté définitivement en début de cette année.

Le développement économique, culturel et sportif

La zone d'activité de la Prée. Ce secteur ne peut se développer spatialement. Son développement pour accueillir de nouvelles activités repose sur le renouvellement urbain et la densification. Nous espérons au cours de cette année, avec l'aide du Service développement économique de l'Agglo, aboutir dans les négociations foncières avec le SDIS 44 pour optimiser le site de la caserne Préfailles/La Plaine. Le foncier libéré permettrait d'implanter deux entreprises et de permettre à une autre de s'agrandir.

Concernant, la grange Tabarly, la Maison Vaillant et la rénovation du parc de l'îlot Espace culturel, l'équipe de maîtrise d'œuvre désignée en juin dernier a présenté un avant-projet en décembre. Il sera présenté et discuté au cours d'un conseil municipal en février et soumis à la concertation de la population à la fin du premier trimestre.

A l'initiative de l'association de la bibliothèque de Préfailles et en collaboration avec la municipalité une réflexion va être lancée en ce début d'année pour envisager son évolution et définir une stratégie de développement.

Fin janvier, début février, le programme d'animations de l'année 2024 vous sera présenté. Nous mettrons à l'honneur cette année la Belgique. De nombreux belges résident sur notre commune. Certains habitants de notre commune, lors de nos rencontres ont émis l'idée de recréer un Comité des fêtes. La municipalité y est favorable, un appel aux volontaires sera fait prochainement.

L'activité de voile légère sera importante en 2024, avec en particulier pour la deuxième année la coupe de voile régionale sur les six communes littorales de l'Agglo. Les cours « Start'voile » reprendront fin mars permettant de pérenniser en collaboration

avec la commune de Pornic une filière de formation de moniteurs de voile.

Mes chers concitoyens, je viens de vous présenter les principales actions qui engagent notre avenir à cours, moyen et long terme. Cependant, rien n'est possible sans une politique financière constante dans le temps. Depuis mon élection en 2014, puis en 2020 à la fonction de Maire, ma préoccupation principale est la politique financière avec pour objectif le désendettement de notre commune.

En 2014, il fallait 11 années pour rembourser la dette, chiffre ramené à 3 années en 2020, et maintenant à 2,3 années à la fin 2023. L'objectif du désendettement est atteint et la dette est redevenu dans un ratio habituel.

Il a été obtenu grâce :

- à la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- à l'étalement des dépenses d'investissement dans le temps,
- à l'appel à l'emprunt de façon modérée (deux en 10 ans).

Dans le futur, cette politique financière devra être maintenue.

La stabilité des recettes de notre commune dépend :

- des valeurs locatives élevés,
- de la dynamique du territoire,
- du renouvellement en décembre dernier du classement de la commune en station de tourisme, nous permettant de percevoir directement les taxes sur les mutations foncières et immobilières,
- de la perception de la taxe sur l'éolien en mer,

Ainsi, cette gestion de nos finances ne nécessite pas d'augmentation de nos taux d'imposition communaux 2024 conformément à nos engagements.

L'ensemble des projets présentés précédemment devra faire l'objet d'une priorisation pour être compatible avec cette politique financière prudente.

Mes chers collègues élus du conseil municipal il nous appartiendra dans les réunions de conseil de février et mars de définir et arrêter cette programmation jusqu'à la fin de la mandature. Je sais que le service de l'intérêt général est exigeant. Il engendre des sacrifices dans la vie familiale et professionnelle. Au regard de cette exigence je vous remercie pour votre engagement et dévouement. Merci pour vos vœux.

Le développement de notre commune s'est reposé historiquement sur l'initiative privée. Avant même la création de notre commune en 1908, de nombreux services liés à l'activité balnéaire ont été créés par l'initiative des habitants. L'intelligence collective était déjà à l'œuvre à la fin du 19ème siècle et du début du 20ème. Certains au cours du temps ont été repris par la collectivité comme par exemple l'office du tourisme. Plus récemment, l'accueil périscolaire, l'aide aux devoirs sont d'origine associative, puis repris par la collectivité.

Aujourd'hui, le tissu économique et associatif évolue et est toujours source d'initiative. Le rôle de la municipalité est de susciter et d'accompagner toutes ces initiatives. Sur le plan associatif, la pyramide des âges de la population favorise le bénévolat. Le nombre de projets associatifs se multiplient sur notre commune. Ces dernières années, nous avons constaté un changement de générations chez nos commerçants et artisans, gage de dynamisme et de regard nouveau pour répondre aux besoins de notre population.

Je présente tous mes vœux de réussite à tous les acteurs du tissu économique et associatif de notre commune.

En conclusion, pour susciter l'intelligence collective, il nous appartient tous ensemble de réunir ce qui est épars.

Bonne année à tous,

Le maire
Claude Caudal